



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E26277

VALABLE JUSQU'AU 03/07/2025

ÉDITÉ LE 22/07/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SAS

Capital : 60 979

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC la wantzenau 79 B 137

Siret : 315 081 711 00022

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4027204-001

Assurance Responsabilité Travaux :  
QBE 0310011994

Assurance Responsabilité Civile :  
QBE 0310011994

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : ENTREPRISE DE CHARPENTE MOOG

10 RUE AMPERE  
PARC D'ACTIVITES DU RIED  
67720 HOERDT

Téléphone : 03 88 20 24 18

Portable : 0680704159

Site Internet : www.charpentes-moog-67.fr

E-mail : contact@charpentesmoog.fr

Responsabilité légale :

MOOG SIMON DIRECTEUR GÉNÉRAL / MOOG JEREMIE DIRECTEUR GÉNÉRAL /  
MOOG JEREMIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 43

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312 PROB	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	04/07/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	04/07/2024
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/07/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	04/07/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/07/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG  
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE  
15 RUE JACOBI-NETTER  
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.